



COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate



OMEGA étend sa garantie à 5 ans sur toutes ses montres

Fidèle à sa volonté perpétuelle d'élever encore les normes du secteur et de repousser les limites de la qualité horlogère, la marque OMEGA est fière d'annoncer l'extension officielle de sa garantie à 5 ans sur toutes ses montres.

Une décision qui fait suite aux progrès considérables enregistrés par l'entreprise au cours des dernières années, notamment avec l'introduction révolutionnaire de la certification Master Chronometer, qui a permis de définir pour la branche une nouvelle référence en termes de précision, de performance et de résistance magnétique.

Parallèlement à l'optimisation de la qualité de ses montres, OMEGA a ouvert il y a tout juste un an une usine de production ultramoderne à Bienne, en Suisse, son siège principal. En plus d'infrastructures d'assemblage, le site dispose de nouveaux équipements de test et de contrôle de la qualité, qui examinent encore plus en détail bon nombre des montres de la marque.

« Chez OMEGA, nous vouons un engagement sans faille à la satisfaction et à la confiance de nos clients », a déclaré Raynald Aeschlimann, Président et CEO d'OMEGA. « Toutes nos récentes avancées, d'une technologie à la pointe de l'innovation à l'usine ultramoderne que nous avons ouverte il y a un an, nous ont permis de mettre en place cette nouvelle garantie de 5 ans, qui montre bien que nos normes ne cessent de se perfectionner et que nos clients peuvent avoir encore davantage confiance en leur montre OMEGA. »

La nouvelle garantie de 5 ans entrera en vigueur à partir de ce 2 novembre 2018. Elle s'appliquera également à toutes les montres OMEGA achetées depuis juillet 2018.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site Internet :

<https://www.omegawatches.com/fr/customer-service/5-year-warranty>

Les visuels suivants sont également disponibles en haute définition :

